



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



Code:
5AJYCZWERO



DIRECTION GENERALE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES

EISMV/2026/NI/0013

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT

**L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar
cherche une société pour les prestations d'entretien des matériels
informatiques et électroniques**

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est un établissement public international d'enseignement supérieur vétérinaires à vocation professionnelle, commune à quatorze (14) Etats membres. Elle a été créée en 1968 par la volonté des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'organisation commune Africaine et Malgache (l'OCAM).

Dotée de la personnalité internationale et de l'autonomie financière, l'EISMV bénéficie d'un régime financier spécial. Son instance suprême de décision est le Conseil d'administration constitué des ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays membres et qui se réunit annuellement.

Ainsi pour assurer de bonnes conditions de travail à son personnel, aux étudiants et à toute la communauté universitaire, l'EISMV prévoit pour le compte de l'année 2026, les travaux d'entretien et de réparation de matériels informatiques et électroniques des bâtiments administratifs, pédagogiques, cité des étudiants et les annexes.

Le démarrage de l'exécution des prestations de service est prévu pour le **1^{er} juillet 2026**.

1. Objet du marché

Le présent marché porte sur la maintenance préventive, l'entretien et réparation de matériels informatiques et électroniques de l'EISMV suivants :

- ❖ **Les imprimantes ;**
- ❖ **Les scanners ;**
- ❖ **Les ordinateurs de bureau ;**
- ❖ **Les ordinateurs portatifs.**



Les fiches de recensement des matériels susmentionnés sont annexées aux termes de références.

Toutefois, d'autres infrastructures pourraient s'y ajouter par courrier adressé au prestataire par l'EISMV ou tout autre moyen laissant trace par écrit.

2. Consistance des travaux

- Procéder à l'entretien préventif, notamment le dépoussiérage, vérification de la validité des antivirus, office et système d'exploitation installé
- Procéder à la fourniture et l'installation d'anti-virus expiré
- Répondre à toutes les sollicitations des services utilisateurs des matériels
- Produire un rapport de maintenance et constater le cas échéant le matériel défaillant et faire une recommandation
- Procéder à la réparation du matériel défaillant récupérable
- Faire constater préalablement les pièces à changer par le service compétent le service compétent avant toute intervention le nécessitant ;
- Assister dans le processus de l'acquisition de nouvel matériel, notamment dans la rédaction descriptive du produit à acheter, le contrôle lors de la réception.
- Fournir des conseils d'optimisation dans l'utilisation du matériel aux utilisateurs
- Contrôler les câbles du système informatique : les branchements, l'isolation électrique et l'état physique,
- Produire le schéma directeur du réseau informatique et de son câblage à mettre à la disposition de la direction générale

3. Obligations du prestataire

Le prestataire doit prendre toutes les dispositions pour assurer la régularité dans la fourniture des services convenus selon les dispositions retenues. Il devra mettre à la disposition une équipe d'assistance permanente.



L'organisation du travail lui incombe entièrement. Le prestataire de service est civilement responsable vis-à-vis du bénéficiaire des cas de dommages matériels ou de dégâts qui seront perpétrés par ses agents sur les matériels dont ils assurent la réparation et l'entretien. Il est donc engagé à assumer les éventuels dégâts causés à cet effet.

4. Conditions de soumission des offres et profil du prestataire

Il est fait appel à une structure de prestations compétentes et expérimentée, spécialisée dans le domaine de l'entretien des infrastructures et ayant capitalisé plus de cinq ans (05) d'expérience dans le domaine et disposant d'une équipe qualifiée.

Aussi la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

5. Composition des offres

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement une partie technique, une partie financière et d'autres pièces.

La partie technique de l'offre comprend

1. Une présentation complète de la société ainsi que la qualification de leurs personnels ;
2. Une lettre de soumission précisant le prix de la prestation signée par la personne compétente ;
3. Disposer de deux (02) ressources différentes avec des certifications de niveau professionnel en routing switching et sécurité ;
4. Une proposition détaillée de l'organisation du service (planning d'intervention, horaires, nombre des personnels) ;

La partie financière de l'offre comprend :

1. Un coût mensuel hors taxes des prestations.

Les autres pièces de l'offre comprennent :

1. Une attestation de non faillite de moins de trois (3) mois ;
2. Un quitus fiscal de moins de trois (3) mois (original) ;
3. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) de moins de trois (3) mois ;
4. Trois attestations de prestations similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années ;
5. Un extrait de l'enregistrement.



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



N.B. En cas de manquement de l'une de ces pièces l'offre sera déclarée irrecevable, *une visite des locaux peut être organisée à la demande du ou de la soumissionnaire.*

6. Soumission des offres

Les avis de manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16 mars 2026 à 16h00** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour les prestations d'entretien des matériels informatiques et électroniques de l'EISMV** ».

Adresse : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) - BP 5077 Dakar Fann ou par courrier électronique : directiongenerale@eismv.org ou contact@eismv.org.

Aucun dossier n'est recevable après la date limite.

Fait à Dakar, le **23 février 2026**

Le Directeur Général

Professeur Yalacé Yamba KABORET